



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLEES D'OISE





FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLEES D'OISE

Mot d'accueil

Patrick DEGUISE

Président

Communauté de Communes du Pays Noyonnais





FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLEES D'OISE

Ouverture du Forum

Marie-Laurence LOBIN

*Présidente de la Commission Territoriale
des Vallées d'Oise*





FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLEES D'OISE

Ouverture du Forum

Pascale MERCIER

Directrice Territoriale des Vallées d'Oise

Agence de l'eau Seine-Normandie



FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLEES D'OISE



L'eau au coeur de mon quotidien



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Jean LAUNAY

Président du Comité national de l'eau

Coordinateur des Assises de l'eau

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLEES D'OISE



L'eau au coeur de mon quotidien

Table ronde

***Regard croisés pour des services d'eau et
d'assainissement durables et solidaires***

FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLEES D'OISE



Table ronde Regard croisés pour des services d'eau et d'assainissement durables et solidaires

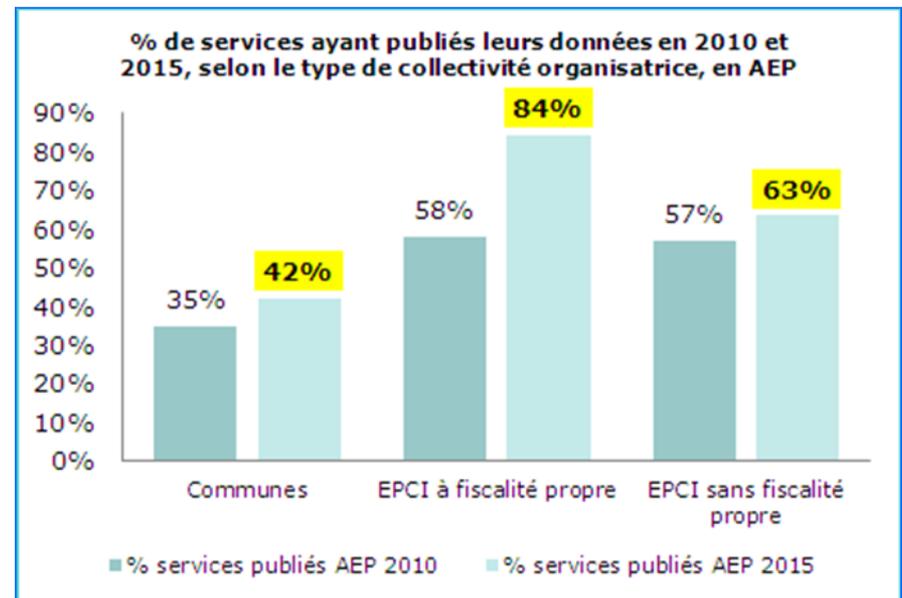
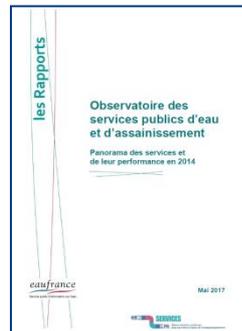
CONNAISSANCE DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Forum des acteurs de l'eau 2018
2 juillet 2018 à Noyon



Observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA porté par l'AFB)

- Mis en place en 2008
- 40 à 50 % des services publient leurs données
- Un portail Internet
- Un rapport annuel



Source : AFB

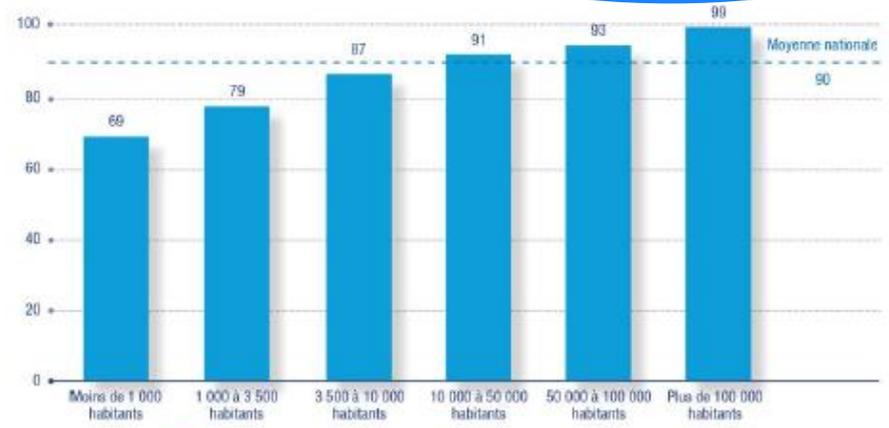
Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux

Renouvellement des infrastructures : un défi majeur pour les prochaines décennies (Cour des Comptes, décembre 2003)

Etat des lieux par taille de service

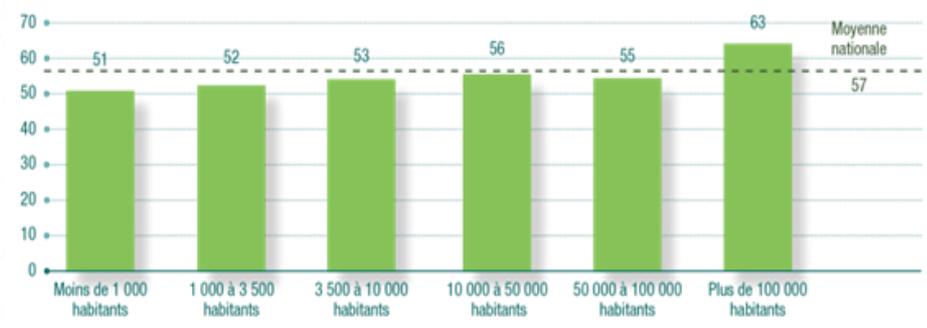
Eau potable

Moyenne : 90



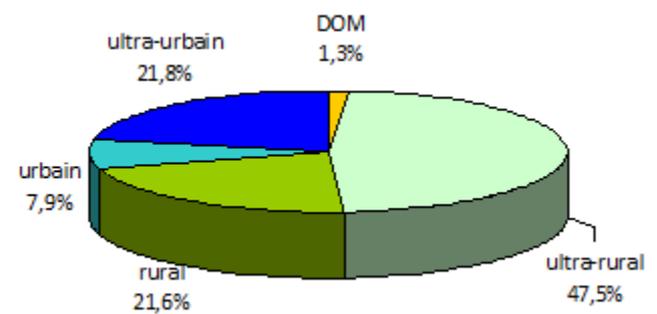
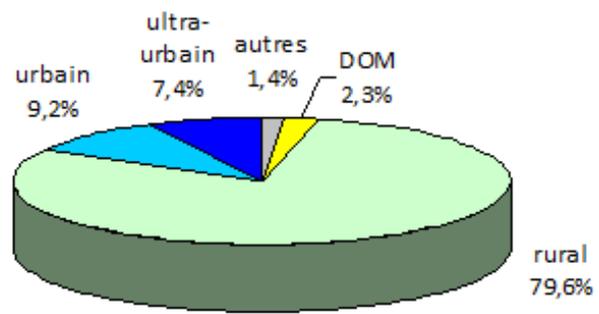
Asst collectif

Moyenne : 57



Source : AFB ■ Indice moyen de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (en points)

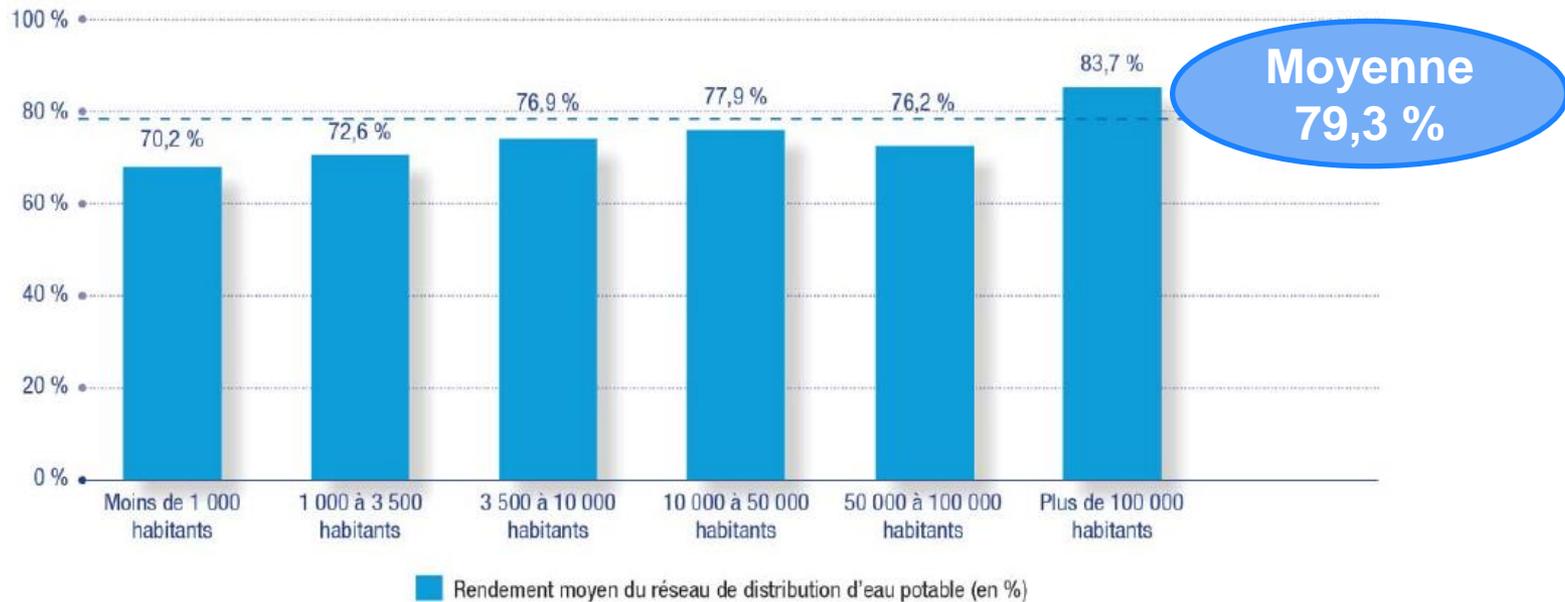
■ Indice moyen de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement collectif (en points) Source : AFB



Répartition des linéaires par typologie de territoire (source UMR GESTE),



Les pertes d'eau en distribution : le rendement



- La taille du service discrimine la performance
- Les plus petits services sont les moins performants
- 13% des services renseignant SISPEA ne respectent pas le seuil réglementaire

La qualité de l'eau distribuée

Taille du service	Pourcentage de non-conformité 5% Population desservie
Moins de 500	13,2
500 à 2000	7,4
2000 à 5000	5,2
5000 à 10 000	4,4
10 000 à 50 000	0,7
Plus de 50 000	0

Source : DGS 2015

- La taille du service discrimine la performance
- Les très petits services sont les moins performants : près de 1 service sur 8 ne délivre pas d'eau conforme aux normes sanitaires !

La conformité ERU des stations d'épuration

P203.3 (ERU) 2016	Nb de services	% de services	Nb communes	% communes	% population
SISPEA non renseigné	12 034 (dont 2 197 – 14% - services sans compétence traitement)	76,9%	13 467	51,4%	48,9%
Non conforme	610	3,9%	6 563	25,1%	30,1%
Conforme	3 012	19,2%	6 156	23,5%	21,1%
Total	15 656	100%	26 186	100%	100%

Base au 1^{er} janvier 2016 : 26 186 communes – 53 millions d'habitants

- Taux de renseignement faible
- Des efforts d'amélioration de la performance : les grands services sont concernés

Durée d'extinction de la dette

Nb. d'exercices budgétaires nécessaire pour rembourser le capital de la dette en y affectant l'intégralité de l'autofinancement brut

**Eau
potable**

3,2 ans

**Assainiss.
collectif**

6,1 ans

- Aep : niveau d'endettement faible
- Asst : niveau d'endettement moyen

Les priorités pour améliorer la performance

(sans hiérarchisation, ni exhaustivité)

Les moyens

- Une bonne **échelle de gouvernance** (loi NOTRe)
... mais la taille ne fait pas tout !
- Se donner les **moyens humains, techniques et financiers** (rationaliser, professionnaliser, élaborer des stratégies de long terme)

Les thématiques

- **Sécurité sanitaire & permanence du service**
- **Gestion patrimoniale** : attention à ne pas constituer une « dette patrimoniale »
- **Gestion de la ressource en eau**
- **Sécurisation de l'approvisionnement**
- **Asst : maîtrise des rejets et performance épuratoire**



Merci de votre attention

Questions-échanges



Forum des acteurs de l'eau – 2 Juillet 2018 – Noyon



Sondage interactif

Question 1

« Quel est selon vous le premier critère pour caractériser la performance technique des services de l'eau et de l'assainissement ? (une seule réponse possible) »



TABLE RONDE

Regard croisés pour des services d'eau et d'assainissement durables et solidaires



TABLE RONDE

Regard croisés pour des services d'eau et d'assainissement durables et solidaires

Séquence 1

Comment mettre en place un service d'eau et d'assainissement performant ?



Sondage interactif

Question 2

« Qu'est ce qui doit être financé selon vous par le prix de l'eau (facture d'eau potable) ? »



Questions-Echanges

TABLE RONDE

Regard croisés pour des services d'eau et d'assainissement durables et solidaires

Séquence 2

Une eau au juste prix, les atouts d'une ingénierie financière



Sondage interactif

Question 3

« Quel est selon vous, le montage financier le mieux adapté aux opérations de renouvellement des réseaux ? »



Questions-Echanges



Les orientations
du 11^e programme
de l'agence de l'eau Seine-Normandie
2019-2024



Forum des acteurs de l'eau - Juin
/ juillet 2018



BILAN DU 10^{ème} PROGRAMME

(2013-2018)



eau
seine
NORMANDIE

Agence de l'eau
Établissement public
de l'État

Un programme ambitieux...

Montant prévisionnel total des travaux de l'ordre de **6,4 milliards d'euros** pour :

- la **protection ou la restauration des milieux aquatiques et littoraux,**
- la **réduction des pollutions**
- l'**approvisionnement en eau potable.**

Chaque année:

- ✓ Environ **600km de cours d'eau** restaurés
- ✓ Une **centaine d'ouvrages** aménagés (*effacement ou équipement passe à poissons*) pour assurer la continuité écologique
- ✓ De l'ordre de **400km de réseaux d'assainissement** créés ou réhabilités

... Mais des dynamiques variables

- Une demande des maîtres d'ouvrages sur les actions du « **petit cycle** » (**eau potable et assainissement**) toujours soutenue, en particulier sur les **réseaux d'assainissement**
- Un accompagnement dynamique de la **reconquête des milieux aquatiques**
- Un **retard** dans la gestion à la source des eaux pluviales et la lutte contre les pollutions diffuses



ELABORATION

du 11^{ème} PROGRAMME (2019-2024)

PRINCIPALES PROPOSITIONS

**(orientations non définitives car non validées
à ce stade par le comité de bassin et le conseil
d'administration de l'Agence)**

Le cadrage financier

Baisse des recettes liée:

- ❑ À la **baisse du taux de redevance**
« modernisation des réseaux domestiques »
votée par le comité de bassin dans un objectif de **rééquilibrage des contributions** des usagers de l'eau et d'anticipation de la baisse du plafond de recettes (loi de finances)
- ❑ À **l'augmentation** de la contribution versée à l'AFB, aux Parcs nationaux et à l'ONCFS



capacité d'intervention de l'Agence
en baisse sur le 11^e programme :
-5% soit **-200M€** d'interventions
→ Nécessité de définir des priorités

Les priorités fixées par le ministre de la transition écologique et solidaire

- L'adaptation au **changement climatique**
- La **biodiversité**
- La **santé**
- La **solidarité territoriale**
- Le **bon état** des masses d'eau

et

- ✓ Encourager la mise en place de la **réforme territoriale**
- ✓ **Réduire** les aides au fonctionnement
- ✓ **Simplifier les dispositifs d'aide**

Les enjeux du programme 2019-2024

Ils découlent de la lettre de cadrage du ministre et des orientations arrêtées par le CB en avril 2017:

- L'atteinte des **objectifs de bon état des masses d'eau** (SDAGE)
- L'adaptation au changement climatique**
- La reconquête de la **biodiversité**
- La mobilisation des acteurs et la **solidarité entre les territoires**
- La protection de la **santé**

Une efficacité environnementale renforcée

- Concentrer** les moyens de l'Agence sur les actions **à plus forte valeur environnementale**, menées à l'échelle pertinente
- Améliorer** l'effet levier des aides de l'Agence (**conditionnalités**)
- Privilégier les projets **multifonctionnels** et les **solutions fondées sur la nature**
- Réduire les **aides au fonctionnement** pour se concentrer sur les projets d'**investissement**



eau
seine
NORMANDIE

L'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau (SDAGE)

- Cibler les aides sur les projets **les mieux adaptés** au territoire et à l'état de la masse d'eau concernée
- Mettre l'accent sur les actions de **réduction à la source des pollutions** : *réduction des rejets d'eaux usées par temps de pluie, soutien aux changements de pratique durables dans l'agriculture, réduction des émissions de substances dangereuses.*
- Maintien d'un **haut niveau de soutien** à la **performance des réseaux de collecte** des eaux usées (réseaux, branchements, etc.)

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

L'adaptation au changement climatique



- ❑ Des aides **plus incitatives** pour la **gestion à la source des eaux pluviales** (subvention de 80% contre 70% actuellement)
- ❑ Le **renforcement** des aides aux **économies d'eau** des collectivités
- ❑ **Augmentation** du taux d'aides pour les **économies d'eau** des activités économiques
- ❑ Ruissellement/érosion: **augmentation** du taux de subvention pour **l'hydraulique douce** (de 60 à 80%)
- ❑ Des **contractualisations** avec les collectivités pour la réalisation d'actions pertinentes « **eau et climat** »



eau
seine
NORMANDIE



La reconquête de la biodiversité

- Maintien d'un **niveau élevé d'intervention** sur la **restauration** des milieux aquatiques, humides et littoraux
- Soutien aux **trames vertes et bleues** (trame « turquoise ») et **aux solutions fondées sur la nature**
- **L'augmentation importante** de l'enveloppe allouée au développement des **pratiques agricoles durables** (*réduction des pressions eau et biodiversité*) : **nouvelle aide** au développement des filières à « bas niveau d'intrant », maintien des aides au bio sur tout le bassin.

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau

La mobilisation des acteurs et la solidarité entre les territoires par :

- ❑ **Nouvelle aide à la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable**, réservée aux territoires les plus ruraux (ZRR): 40% subv
- ❑ Maintien du **taux bonifié « rural »** (pour les ZRR) pour les autres aides à l'AEP
- ❑ Poursuite des aides aux **études de gouvernance** pour constituer/consolider la maîtrise d'ouvrage à la bonne échelle
- ❑ **Solidarité amont/aval** : zones d'expansion des crues, indemnisations pour sur-inondation



eau
seine
NORMANDIE

La protection de la santé

- Le renforcement **des conditions d'éligibilité des aides « curatives »** (eau potable) à la mise en œuvre de projets « préventifs » pour redynamiser **la protection des captages**
- Des aides à l'approvisionnement en eau potable qui restent à **un niveau important**
- Financement des **plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux**
- Aides à l'agriculture** utilisant moins de phytosanitaires, soutien à ECOPHYTO 2...
- Réduction des **émissions de substances dangereuses**

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau

Concentration des moyens de l'Agence sur les projets à plus forte valeur environnementale

- ❑ Cibler les aides à **l'ANC** aux zones à **enjeu environnemental et sanitaire** : têtes de bassin, zone littorale (ZIM), zones de baignade intérieure, périmètres de protection des captages
- ❑ Limiter l'effet « saupoudrage » en **encourageant les projets structurants**: augmentation du seuil minimum d'aide (5 000€ de travaux)
- ❑ Réduction du taux d'aide pour **les actions de communication** (de 80% à 50%) pour inciter à de réels partenariats locaux
- ❑ Fin des aides à **l'acquisition de matériel « zéro-phyto »** par les collectivités (obligation réglementaire depuis le 1/1/2017) (mais actions de sensibilisation possibles)



eau
seine
NORMANDIE

Réduction des aides au fonctionnement

- Limitation de l'assiette éligible** des aides à l'entretien des cours d'eau (20% du montant du plan pluriannuel de restauration et d'entretien)
- Lutte contre les **espèces invasives et envahissantes** limitée **aux foyers émergents** (encourager les solutions fondées sur la nature et le génie écologique)
- Réduction des primes pour épuration** et critères d'éligibilité renforcés

Et également:

- Pour les actions de restauration de la continuité: **taux maximum de 90% au lieu de 100%** (responsabilisation du maître d'ouvrage et maîtrise des coûts des projets)

ENSEMBLE
DONNONS
VIE À L'EAU

Agence de l'eau

Calendrier

- Poursuite des discussions en commission mixte CA/Comité de bassin (C3P)
- Réunions de présentation locales
(forums des acteurs de l'eau)
- Un 1^{er} débat a eu lieu en comité de bassin le **21 juin**
- Adoption du programme par le Comité de bassin et le conseil d'administration le **9 octobre**



Conditions du programme actuel (10^e programme)
appliquées à toutes les demandes de subventions
reçues complètes
Au plus tard le 28 septembre 2018



Merci de votre attention

Questions-Echanges



Forum des acteurs de l'eau - Juin / juillet
2018



Sondage interactif

Question 4

« Quel est selon vous, le montage financier le mieux adapté aux opérations de renouvellement des réseaux ? »



Sondage interactif

Question 5

« Les Agences doivent-elles financer ? »





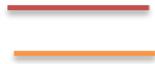
FORUM DES ACTEURS DE L'EAU VALLEES D'OISE

Conclusions

Pascale MERCIER

Marie-Laurence LOBIN





Fin de séance - Cocktail

